

----- Forwarded message -----

De : **François Rieu** <francois.rieu73@gmail.com>

Date: lun. 8 déc. 2025, 23:20

Subject:

To: Thibault BOISSY - SISARC <thibault.boissy@sisarc.fr>

Cc: Mairie de Tournon (Savoie) <mairie@tournon-savoie.com>, Sandrine Berthet <sand.berthet0506@gmail.com>

En lien avec les travaux conduits sur le torrent de la Combaz en 2019-2020 à la suite de la grande crue de 2015, le SISARC a été autorisé à renforcer la partie aval du chemin du Moutonnet par l'arrêté préfectoral n°2019-1464 (mis en PJ). Outre que cela limitait le bilan carbone de l'évacuation des déblais du déperchement du torrent de la Combaz, il s'agissait de renforcer ce remblai qui contrôle un important volume de stockage des eaux de l'Isère en cas de crue rare de cette même rivière. Si ce remblai venait à rompre, les écoulements libérés pourraient être particulièrement dommageables pour l'ensemble des enjeux situés à l'aval (aérodrome + habitation située en bordure de la RD69).

A l'issue de ces travaux réalisés en 2019-2020, le SISARC a utilisé cette zone dans le cadre de travaux d'urgence provoqués par les épisodes de crues exceptionnelles survenues entre novembre 2023 et janvier 2024. Ces épisodes pluvieux ont généré d'importants besoins de curage sur le ruisseau de l'Hermettaz qui se situe à proximité immédiate du tronçon épaissi. Les matériaux curés sur le ruisseau de l'Hermettaz ont été stockés temporairement sur la zone épaissie, puis évacués durant l'année 2024, c'est ce qui explique les terrassements récents qui sont mentionnés dans le courrier de l'association.

Ces terrassements n'ont concerné que les matériaux de l'Hermettaz et n'ont pas concerné la plateforme créée en 2019-2020. Conformément aux dispositions de l'article R214-44 du code de l'environnement le SISARC a informé le service de la police de l'eau de la DDT73 du besoin de stockage temporaire de matériaux sur le tènement considéré.

Je reste à votre disposition pour toute précision,

Je vous souhaite une bonne fin de journée,



Thibault BOISSY

Directeur du SISARC

 07 87 92 46 85

 Thibault.boissy@sisarc.fr

 www.sisarc.fr

 134 allée des ateliers, 73250 Saint-Pierre d'Albigny